



L'État lance son choc de simplification

Le gouvernement a présenté plusieurs mesures pour alléger le poids de l'État dans l'économie dont la plupart doivent encore faire l'objet de précisions.

CÉCILE CROUZEL @ccrouzel

BUDGET Les ministres se sont réunis mardi pour parler « modernisation de l'action publique ». Il s'agissait en fait d'évoquer toute une série de mesures, allant des réformes profondes aux simplifications numériques, permettant de dégager des économies dans les dépenses publiques.

► Nouveaux audits

Le gouvernement a annoncé mardi neuf audits supplémentaires de politiques publiques : sur les achats de maintenance dans les armées, les demandeurs d'asile, l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes. Ces missions se dérouleront au second semestre. Ce système d'évaluation est un processus au long cours. À l'exception de celui sur la politique familiale, les 27 audits lancés en décembre dernier (aides aux entreprises, pilotage de l'allocation adulte handicapé...) ne seront bouclés qu'au printemps, pour des décisions en juin.

► Administrations de l'État en région examinées

Le gouvernement Fillon a restructuré les administrations de l'État présentes au niveau régional et départemental en fusionnant plusieurs directions. L'équipe Ayrault charge deux hauts fonctionnaires de proposer, d'ici à fin juin, des optimisations à cette organisation. Sans le dire, le gouvernement cherche des solutions pour continuer à réduire les effectifs dans ces administrations. Parallèlement, le ministère de l'Intérieur travaille à une recomposition de la carte des sous-préfectures.

► Normes simplifiées

Jean-Marc Ayrault a envoyé



François Hollande et Jean-Marc Ayrault, en janvier, à l'Élysée. Le premier ministre demande aux ministres et aux préfets d'interpréter de façon souple les normes. JEAN-CHRIS TOPHE MARMARA/LE FIGARO

mardi une circulaire aux ministres et aux préfets leur demandant d'interpréter de façon souple les normes, comme le préconise le récent rapport d'Alain Lambert et Jean-Claude [Boulard]. L'exécutif s'engage à ce que chaque création de norme s'accompagne de l'abrogation ou de l'allègement d'une autre. D'ici à la fin avril, il proposera la suppression de certaines normes absurdes. En matière d'urbanisme, le gouvernement a décidé d'agir par ordonnance (une procédure plus

rapide que le vote au Parlement) pour prendre des mesures facilitant le dépôt de permis de construire ou permettant un examen plus rapide des recours.

► Commissions supprimées

101 comités plus ou moins tubusques sont supprimés, dont la commission consultative relative à la réception de betterave dans les sucreries et les distilleries, la commission des archives diplomatiques, celle des guides conférenciers... De quoi économiser un

secrétariat et les frais de mission des membres de ces comités. De même, quinze structures parapubliques disparaissent ou fusionnent. Le Groupement d'intérêt public pour l'éducation numérique en Afrique passe à la trappe. L'Agence nationale des services à la personne est supprimée : ses missions sont reprises par l'administration. Onze structures des ministères de l'Écologie et du Logement et spécialisées sur l'expertise en matière d'environnement et de risques vont être regroupées en une seule.

► Achats de l'État

Le Service des achats de l'État, qui groupe depuis 2009 les achats des ministères, se chargera aussi des commandes des structures parapubliques. L'État en espère 2 milliards d'économies de 2013 à 2015. Le projet d'optimisation des achats à l'hôpital doit lui dégager 910 millions d'ici à 2014. Par ailleurs, le gouvernement a pour objectif - très ambitieux - de réduire à vingt jours les délais de paiement de l'État d'ici à 2017.

► Démarches pour les particuliers

Créer un droit de saisir l'administration par courriel ou télé-procédure, permettre dès 2014 de déclarer sa grossesse en ligne, dématérialiser les relations avec les contrôleurs fiscaux ou créer un site proposant une information « adaptée » sur « la prise en charge dans les établissements de santé » sont autant de mesures proposées pour simplifier les démarches administratives des particuliers. Plus utile, les procédures relatives aux demandes de visas seront renouées, alors que la France accuse un certain retard dans ce domaine face à ses homologues. ■

CHIFFRES CLÉS DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

40
politiques publiques passées au crible représentant 250 milliards d'euros de dépenses

101
commissions supprimées

2
milliards d'économies sur les achats de l'État